

Magazine d'informations municipales  
Avril 2018 / N°77



[www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)

# info ONDRES



## À LA UNE

**Fête de la nature 2018 : venez voir l'invisible !** (p.4)

**L'espace intergénérationnel de loisirs sera inauguré le 28 avril** (p.8)

**Les 3 Fontaines : les travaux démarrent** (p.9)

**Tous acteurs de la propreté en ville !** (p.9)

**Dossier : « Le budget communal 2018 »** (p.13 à 18)

# info ONDRES

Magazine d'informations municipales

Avril 2018 / N°77

## Sommaire

### 04. Environnement & cadre de vie

Ondres obtient encore un joli palmarès au Concours départemental villes et villages fleuris

Fête de la nature 2018 : venez voir l'invisible !

Maisons fleuries : ouverture de l'édition 2018 du concours

L'écogeste : Et si on covoitait davantage ?!

### 06. Mairie

Conseil municipal du 26 janvier 2018

Conseil municipal du 2 mars 2018

19 mars : se souvenir pour nourrir la paix

La ludo-bibliothèque d'Ondres : premier dossier du Conseil des sages

L'espace intergénérationnel de loisirs sera inauguré le 28 avril

Les 3 Fontaines : les travaux démarrent

Travaux : Ondres se « refait une beauté »

Tous acteurs de la propreté en ville !

Portfolio : Ondres sous son manteau blanc

### 11. Expression politique

Expression des groupes politiques

### 12. Communauté de communes

FestiMai débute le 4 mai prochain !

La Communauté de communes lance l'opération « Isolation des combles perdus à partir de 1€ »

### 13. Dossier : « Le budget communal 2018 »

### 19. Jeunesse & sport

À la montagne, à tout âge !

Carnaval 2018 : cowboys et indiens ligués contre San Pansar

Les formations baby-sitting du PIJ : l'essentiel pour bien s'occuper des enfants

PIJ : informer les jeunes sur les conduites addictives

Au rendez-vous du Café des parents...

Les petits philosophes : fille / garçon, ça change quoi ?

Les jeunes aux Jeux d'Aquitaine cadets

Parcours du cœur #2 : sportif, et citoyen !

Une nouvelle soirée Sport famille le 20 avril !

Des ateliers d'apprentissage de la natation pour les 7/10 ans

Chasse aux œufs : les gourmands ont répondu à l'appel du Conseil des jeunes

### 22. Vie locale

La Pinhèra de la Laguibe

Les dernières nouvelles d'ECLAT

Auto rétro du Seignanx organise sa 2<sup>ème</sup> Randonnée

Le Théâtre du Rebond se balade sur les planches

L'actualité des sections du FEPO

Thé dansant du COS : reprise à l'automne

L'abécédaire du CSO

L'actualité de l'Association Sportive Ondraise (ASO)

Eau potable : Waves for Water poursuit son action

### 25. Culture

Le Gascon en partage

### 26. Agenda

L'agenda d'avril à juin 2018

Regards de femmes... regards posés sur la place de la femme dans la société

Le 4 mai, rendez-vous avec Entre danses

Un mois de juin bien animé avec la Semaine du théâtre et la Fête de l'enfance !

### 27. Informations pratiques

Info conso de la CSF : achat sur internet... Quand deux clics valent consentement

La Communauté de communes vous offre des sacs à tri

Cimetière : deux nouveaux columbariums à l'espace cinéraire

Téléprocédures sur la borne : pensez à prendre rendez-vous !

### 28. L'actualité ondraise en images !



**Directeur de la publication** : Éric Guilloteau. **Directrice de la communication** : Muriel Tancrez. **Crédits photos et illustrations** : service communication de la ville d'Ondres, Communauté de Communes du Seignanx, associations ondraises, Muriel Estrade. **Maquette et impression** : IBT concept, Bayonne. **Distribution** : DG Distribution, Tarnos. Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie IBT concept est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal** : à parution.



**Contact** : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact@ondres.fr  
La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication@ondres.fr, elles seront proposées à la publication.



## ÉDITORIAL

### Budget 2018 : dans la continuité et tourné vers l'avenir

En mars, nous avons voté le budget prévisionnel de la commune pour l'année 2018. Sans surprise, ce budget s'inscrit dans le cadre du programme qui avait été soumis au vote des Ondrais au printemps 2014. Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des taxes communales.

En matière de dépenses de fonctionnement, la priorité reste le « *Bien vivre ensemble* » et la politique enfance/jeunesse. Nous avons en particulier fait le choix de maintenir le rythme scolaire hebdomadaire à 4,5 jours dans l'intérêt des enfants ondrais.

En ce qui concerne les investissements de l'année, nous réaliserons (enfin, diront certains) la ludo-bibliothèque dont la commune a tant besoin. Nous poursuivrons aussi notre plan « *Déplacements doux* » le long de nos deux axes structurants, les départementales 810 et 26. Pour les détails de ce budget, je vous renvoie à la lecture du dossier central de ce magazine où cette année encore, Jean-Michel Mabillet (Adjoint aux finances) a fait un effort de pédagogie pour permettre à chacun de comprendre comment l'argent de leurs impôts est utilisé. L'encart concernant l'évolution du patrimoine communal et intercommunal est également très instructif.

Ce mois de mars voit aussi le démarrage concret d'un dossier initié en 2009 par l'équipe municipale de Bernard Corrhons : l'éco-quartier des 3 Fontaines. Cet ambitieux projet qui va permettre d'habiter différemment Ondres, va, au fil des mois qui viennent, prendre forme. C'est un quartier entier qui sortira de terre, avec ses logements à prix accessibles (250 dans un premier temps), son cadre de vie végétalisé, mais surtout ses espaces et équipements publics, véritables lieux de partage, d'échanges... de vie. Le premier espace public construit, en face de la maternelle, sera dédié à la jeunesse. Ainsi, Ondres continue sa mue dans l'intérêt de tous. Malheureusement, avant que chacun puisse bénéficier de ces nouveaux lieux, les riverains devront vivre avec les nuisances des chantiers, nous ferons en sorte de les minimiser.

Que ce soit au travers de ce projet d'éco-quartier, à la lecture du budget 2018 ou pour de nombreux projets à découvrir dans les pages de ce magazine, nous percevons une fois encore à quel point les destins de notre commune et du Seignanx sont liés. Nous vivons quotidiennement les rapprochements souhaités par l'Etat depuis plusieurs décennies en matière de politique locale. L'aménagement du secteur touristique d'Ondres (nouvelle compétence des communautés de communes) sera une nouvelle étape de cette collaboration. Faisons en sorte que cette évolution soit couronnée de succès, dans l'intérêt des Ondrais et de tous les habitants du Seignanx.

  
Éric GUILLOTEAU  
Maire d'Ondres

## ONDRES OBTIENT ENCORE UN JOLI PALMARÈS AU CONCOURS DÉPARTEMENTAL VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Le 31 janvier dernier, Frédérique Romero -Adjointe à l'environnement et au développement durable, Hervé Vicenty -Responsable du Centre technique municipal- et Franck Lauferon -Responsable des espaces verts- assistaient à Dax à la remise des prix au Concours départemental des villes et villages fleuris. Devenue rendez-vous annuel pour la commune, cette cérémonie a, à nouveau,

vu Ondres obtenir un joli palmarès. Pour la troisième année consécutive, la commune conserve son 1<sup>er</sup> prix au concours départemental 2017 des villes et villages fleuris dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants. Un prix qui vient récompenser une volonté et un travail continu de respect du patrimoine végétal local, de gestion raisonnée des zones fleuries et arborées et de choix

judicieux de plantations.

Les autres communes (de 1000 à 5000 habitants) ayant également obtenu le 1<sup>er</sup> Prix au palmarès 2017 du concours départemental sont : Vieux-Boucau, Saint-Vincent-de-Paul, Labouheyre et Sarbazan. ■

À noter qu'après avoir obtenu le Prix spécial des jardiniers au concours 2016, Ondres remporte à nouveau -lors de cette édition- un des prix spéciaux remis par le jury : le Prix spécial « *Communication sur la mise en place d'une démarche zéro phyto* », une récompense attribuée en partenariat avec le Conseil départemental aux communes ayant le mieux organisé la communication envers leurs administrés sur la mise en place du zéro phyto.



## FÊTE DE LA NATURE 2018 : VENEZ VOIR L'INVISIBLE !



Samedi 26 mai prochain, notre cadre de vie sera à nouveau en Fête à Ondres avec la troisième édition de la Fête de la nature ! Comme l'an passé, ce rendez-vous communal se tiendra au sein de

l'écrin naturel de l'étang du Turc, ainsi qu'à la plage pour le nettoyage, et ce de 10h à 19h. Au programme, de très nombreuses activités pour les grands et les petits en lien avec la nature, bien sûr, mais aussi avec le thème de cette année « *Voir l'invisible* ». La manifestation s'articulera autour de différents pôles - sciences & arts, côté jardins, sports, zen...- afin que chacun puisse y trouver « *activité à son pied* ». Parmi ces activités, le nettoyage de la plage (plage / de 10h à midi) en partenariat avec l'ONF, le Sitcom et Active Green ; puis à partir de midi autour de l'étang du Turc : un pique-nique participatif, de la sylvothérapie (thérapie avec les pouvoirs des arbres),

des ateliers créatifs (collages avec des éléments naturels, dessins, etc.), une bourse aux plantes, un point conseil jardinage et zéro phyto, des expériences pour découvrir l'infiniment petit qui nous entoure, une randonnée « *à la loupe* », des ateliers de cosmétiques naturelles, des siestes musicales, des ateliers de chants, danses et de musique, etc. En amont, un jeu autour des plantes sera également organisé via Facebook et par email, et ouvert dès fin avril. Le gagnant sera annoncé le jour de la Fête de la nature où il recevra un cadeau surprise. Plus d'informations sur la Fête et le jeu très prochainement sur facebook.com/villeondres et sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr). ■

# MAISONS FLEURIES : OUVERTURE DE L'ÉDITION 2018 DU CONCOURS



## CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2018

### 1 concours, 4 catégories

- Propriétaires et locataires de maisons fleuries
- Propriétaires et locataires de terrasses et balcons fleuris
- Copropriétés fleuries
- Propriétaires et gérants d'entreprises et commerces fleuris

Bulletin d'inscription en Mairie, Mairie annexe, Office de tourisme et sur le site [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)  
0559452922  
0559451919  
Inscriptions jusqu'au 20 juillet 2018.



Comme de coutume en chaque début de printemps, la commune lance sa nouvelle édition du Concours des maisons fleuries. À partir du 16 avril et ce jusqu'au 20 juillet, si vous embellissez votre lieu de vie ondras (maisons, appartements, résidences...) pour en faire un écrin naturel, coloré et paysager, pourquoi ne pas participer à cette nouvelle édition du concours ondras des maisons fleuries ?! Comme l'an passé, il y a cette année quatre catégories au sein desquelles concourir : la catégorie propriétaires et locataires de maisons fleuries, la catégorie propriétaires et locataires de terrasses et balcons fleuris, la catégorie copropriétés fleuries et enfin la catégorie propriétaires et gérants d'entreprises et commerces fleuris. Que vous soyez passionné(s) de jardinage ou amateur(s), le concours -qui est gratuit- est ouvert à tous. Pour participer, rien de plus simple : il vous suffit de télécharger sur le site internet de la commune ([www.ondres.fr](http://www.ondres.fr)) le bulletin de participation ou de le récupérer en Mairie, Mairie annexe ou à l'Office de tourisme. Une fois rempli, en ayant notamment renseigné la date à laquelle vous souhaitez que le photographe vienne faire les photos, vous pouvez déposer votre bulletin dans ces mêmes lieux afin d'officialiser votre participation. Ensuite, vous serez contacté pour la prise de vue, puis un jury -composé de spécialistes et de passionnés des espaces verts- examinera votre candidature. Les récompenses de ce concours seront ensuite remises en novembre 2018. Bonne chance à tous ! Plus d'informations au 05 59 45 29 22 ou au 05 59 45 19 19. ■

## L'ÉCOGESTE : ET SI ON COVOITURAIT D'AVANTAGE ?!



De nos jours, environ 90% des actifs se rendent sur leur lieu de travail en voiture. Cela correspond à environ 20 000 véhicules qui circulent chaque jour sur la RD 810 qui traverse notre commune. Quelles que soient les évolutions réalisées en termes de voiries ou de déploiement des transports publics, ici ou ailleurs, il semble évident aujourd'hui que deux des solutions en matière de déplacements sont le développement de solutions alternatives

et le changement d'habitudes pour chacun. Et si l'écogeste dans nos trajets quotidiens était le covoiturage ? Pour nos trajets les plus longs ou occasionnels, beaucoup d'entre nous connaissent déjà le bien pratique Blablacar... Mais il existe aussi des solutions locales portées par les collectivités et les intercommunalités. C'est le cas de Rezo Pouce, une plateforme réinventant la mobilité et la pratique de l'auto-stop en la sécurisant. Le principe ? Une application mobile sur laquelle vous créez votre profil, une communauté d'utilisateurs, et des arrêts

points relais dans les communes. Un système rapide, sûr et efficace puisqu'à l'échelle du pays, dans les territoires où Rezo Pouce est déployé, les départs se font 9 fois sur 10 en moins de dix minutes. Le dispositif, porté par la Communauté de communes, avance bien sûr dans le Seignanx. 42 arrêts ont d'ores et déjà été prévus sur les communes du territoire. Ainsi, le dispositif devrait être opérationnel pour l'été. Nous vous tiendrons informés. À suivre !



# LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



## 1 Approbation projet d'enfouissement des réseaux avenue du 8 mai 1945

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

**APPROUVE** le dossier technique établi par le SYDEC, relatif à l'enfouissement des réseaux de la RD 26 entre le chemin de l'Arriou et l'entrée du futur éco-quartier, dont le montant de la charge communale s'élève à 74 334 € ;

**L'avenue du 8 mai 1945 plus belle, plus confortable, plus sûre.**

*Cette rue est, depuis déjà 10 mois, le lieu d'importants travaux de voirie. Le rond-point qui va permettre de déplacer et sécuriser le carrefour Chemin de Claous/Avenue du 8 mai 1945 est bientôt terminé. Dans la continuité de ce chantier, les travaux de voirie et réseau de l'éco-quartier des 3 Fontaines démarrent. D'autre part, plusieurs programmes immobiliers se terminent ou commencent toujours sur les bords de cet axe majeur pour la commune.*

*C'est pourquoi les élus ont pris la décision de profiter de ces chantiers pour faire enterrer les réseaux aériens (télécom et électricité) et rénover les trottoirs. L'avenue du 8 mai 1945 va donc gagner en confort et sûreté. Son environnement visuel sera plus esthétique et surtout, ses trottoirs seront plus praticables pour les piétons. Le coût important de ces travaux*

*d'embellissement de la ville sont partagés avec les différents promoteurs immobiliers. La part de la commune s'élève à 74 334 €.*

## 2 Rythme scolaire : avis du Conseil municipal

Après en avoir délibéré, le conseil municipal par 22 voix pour et 5 abstentions (Jean-Charles BISONNE ; Colette BONZOM ; Valérie BRANGER ; Rémi LAHARIE ; Françoise LESCA)

**DÉCIDE** de maintenir le rythme scolaire sur 4 jours et demi.

*Depuis plusieurs mandats, la municipalité développe une politique éducative globale qui place l'enfant au centre de la réflexion. La politique en direction des enfants et des jeunes demeure une de ses priorités. Elle a d'ailleurs été réaffirmée dès la rentrée de 2013 lorsqu'Ondres fût une des premières communes des Landes à mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires. Il faut rappeler que l'esprit de la réforme était de proposer une répartition de l'effort des enfants sur 4 jours et demi pour mieux respecter leur rythme biologique et favoriser un meilleur apprentissage. De plus cette réforme permet d'offrir aux enfants des familles les plus fragilisées des activités de découverte gratuites auxquelles ils n'auraient pas pu prétendre.*

*En 2018, tout en affirmant que cette organisation du rythme scolaire sur 4 jours et demi reste la règle, l'État autorise la possibilité de revenir à une organisation sur 4 jours. Beaucoup de communes ont déjà fait le choix, souvent économique, de ce retour en arrière. Lors du débat en Conseil municipal, les élus de la majorité ont regretté la méthode employée par l'État, et ont rappelé le bienfondé de l'organisation de la semaine à 4 jours et demi.*

*Marie-Hélène Dibon, Adjointe à l'enfance et la jeunesse, a rappelé les résultats mitigés de l'enquête effectuée auprès des parents et enseignants et le maintien des aides financières de l'État et de la CAF pour l'organisation des TAP.*

*Ainsi, après un débat riche et serein, les élus ont à nouveau fait un choix clair : l'enfant d'abord !*

*Pour la rentrée prochaine, de nouvelles améliorations du dispositif seront travaillées dans le cadre du PEDT en concertation avec tous les partenaires de la communauté éducative. ■*



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

## 2 MARS 2018

Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, la décision suivante. L'ensemble des délibérations est affiché en Mairie et disponible sur le site Internet de la Mairie.



### 1 Approbation convention de regroupement pour le dépôt de dossiers de demandes de Certificats d'Économies d'Énergie.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité

**APPROUVE** la convention de regroupement pour le dépôt des dossiers de demandes de Certificats d'Économies d'Énergie, ci-jointe.

*En 2015, le précédent gouvernement a fixé les grands objectifs d'un nouveau modèle énergétique pour la croissance verte qui vise à réduire la facture énergétique de la France et favoriser les énergies dites « nouvelles », propres et sûres. Dans ce cadre, la Communauté de Communes du Seignanx a proposé un plan d'actions au Ministère de l'environnement pour son territoire. Et c'est ainsi que le Seignanx a été reconnu « Territoire à Énergies Positives pour la Croissance Verte » (TEPCV) en avril 2017 et bénéficie d'aides de l'État pour mener ses actions.*

*La Communauté de Communes et CertiNergy ont signé un contrat de service*

*portant sur la mise en œuvre et la valorisation de Certificats d'Économies d'Énergies (CEE). Ce contrat permet aux communes du Seignanx de réaliser des opérations d'efficacité énergétique subventionnées à 77 %. Grâce au travail mené par la Communauté, la commune d'Ondres va pouvoir, à moindre coût, moderniser les systèmes de chauffage de plusieurs bâtiments publics (Foyer, école maternelle, Complexe Larrendart) et changer les menuiseries les plus anciennes (Mairie, Foyer, Complexe Larrendart, stade).*

*Par ailleurs, la Communauté de communes déroule son plan d'actions. Elle vient de lancer un programme d'isolation des combles destiné aux particuliers subventionné à 80 ou 100 % en fonction des revenus du foyer. Elle achète des véhicules électriques pour son compte, celui du CIAS et pour les communes de Saint-Martin et Ondres (véhicules techniques subventionnés à 50 %). D'autres actions sont déjà à l'étude, car la transition énergétique est l'affaire de tous, les collectivités locales doivent aussi prendre leur part. ■*

## 19 MARS : SE SOUVENIR POUR NOURRIR LA PAIX

Lundi 19 mars dernier, c'est sous une pluie battante que se tenait à Ondres la Cérémonie du 19 mars qui commémorait, comme de coutume chaque année, l'armistice mettant fin à la guerre d'Algérie, signé le 19 mars 1962. À cette occasion, les représentants locaux de la FNACA avaient organisé à la salle Dous Maynadyes une exposition rétrospective fort riche en enseignements. Avant de se rendre à l'exposition, le temps était au recueillement devant le monument aux morts d'Ondres. Un temps « pour se souvenir des événements qui trop longtemps n'ont pas dit leur nom » s'est exprimé Éric Guilloteau, Maire d'Ondres... Pour « ne pas oublier les morts parmi les combattants de ce conflit, en particulier ces

*jeunes appelés qui n'étaient pas préparés à vivre les monstruosité de cette guerre. Nous ne devons pas oublier le choix des combattants harkis qui ont été doublement victimes de cette guerre. Nous ne devons pas oublier les victimes civiles décédées en Algérie ou en France à l'occasion d'attentat aveugle ou de répression sauvage ».*

Un temps pour célébrer la paix, aussi, « commémorer cette paix signée le 19 mars 1962. Cette paix dont nous bénéficions depuis plus de 50 ans. », mais dont l'Histoire elle-même nous rappelle souvent que l'Homme n'apprend malheureusement pas toujours, pas assez tôt parfois, des erreurs passées. Ainsi, le 19 mars, comme lors d'autres dates d'armistices, il est important de se souvenir pour nourrir cette paix, parfois si fragile. « Face aux enjeux du vivre ensemble de demain, notre devoir est, encore et toujours, pour cette guerre,

*comme pour les autres de rappeler que le risque de l'Histoire, est qu'elle soit malheureusement un éternel recommencement »* concluait ainsi Éric Guilloteau. ■



## LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE D'ONDRES : PREMIER DOSSIER DU CONSEIL DES SAGES



Nous vous l'annoncions dans le bulletin municipal de décembre 2017 : la nouvelle ludo-bibliothèque d'Ondres devrait pouvoir ouvrir en 2019. Une bonne nouvelle pour tous les Ondrais -jeunes et moins jeunes, mais aussi le public scolaire- qui pourront y assouvir leur envie de lecture, de films, de jeux éducatifs, etc.

Côté architecture, c'est le cabinet ARCAD -maître d'œuvre- qui a travaillé aux côtés des agents et élus sur l'agrandissement et la transformation de l'ancien logement de fonction de l'école maternelle, jouxtant cette dernière. Ainsi, c'est une bibliothèque d'environ 350m<sup>2</sup> qui proposera d'ici l'année prochaine espace bibliothèque, espace accueil, espace

ludothèque et espace multimédia.

Un projet attendu par les Ondrais sur lequel les membres du Conseil des sages ont planché. Il s'agissait en effet du premier dossier confié par la Mairie aux Sages ondrais. Ils devaient émettre un avis sur la relocalisation de la Bibliothèque municipale afin d'en améliorer le fonctionnement et d'en augmenter la fréquentation. Après une analyse de l'agencement existant et mise en évidence de ses atouts et handicaps, les options suivantes ont été successivement considérées : relocalisation dans l'ancienne poste, dans le foyer, dans les locaux du CMPP, dans des bâtiments neufs implantés soit sur le fronton, soit

sur le terrain qui fait face au CMPP, de l'autre côté du chemin de Tambourin. Chaque option a été examinée et notée en fonction de différents critères : fonctionnalité, emplacement dans la ville, accessibilité-parking, impact sur les activités des associations, délai de réalisation, cout prévisionnel de l'opération. À l'issue de plusieurs réunions, il est apparu que la ludo-bibliothèque municipale au sein du CMPP constituait la meilleure option puisqu'elle apportait les meilleures réponses à l'ensemble des critères d'évaluation, à l'exception de la perte du loyer du CMPP et de son emplacement peu favorable car plus éloigné de la place Feuillet. ■

## L'ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL DE LOISIRS SERA INAUGURÉ LE 28 AVRIL



En décembre dernier, nous vous annoncions la quasi finalisation de l'espace intergénérationnel de loisirs, un espace de sports et de loisirs situé chemin de la Montagne, à côté de la salle Dous Maynadyes. À n'en pas douter, bon nombre d'entre vous se sont déjà approprié le lieu qui semble réunir -même les jours les plus gris- les fans de sports de balles et les amoureux de glisse et de vélo. Pour rappel, faisant partie de la seconde tranche

de travaux du quartier touristique, ce bel espace arboré propose désormais -à mi-chemin entre le centre-ville et la plage- un city stade (à la fois terrain de football, handball, basketball...), un skate park avec différents modules de glisse, ainsi qu'un boulo-drome. Un nouveau lieu d'échange et de loisirs pour tous qui sera inauguré le samedi 28 avril prochain et où chacun est convié ! Au programme : dès 10h parcours inaugural par les élus et les sportifs, de 11h à 12h démonstration de skate, de 11h à midi également des matchs d'essai du city stade par le Club de volley. Cette matinée sportive sera suivie par un vin d'honneur à midi puis par une après-midi de tournoi : oller hockey / street hockey, tournois de football, jeux de tir de précision en pétanque, initiation au skateboard, skate et trottinette électriques. À 16h un goûter sera également offert aux participants !

À noter qu'en parallèle aura également lieu Les Parcours du cœur #2 qui se tiendront pour ce second opus sur la thématique de la citoyenneté (détails du programme en page 21). À l'occasion de cette journée un nouveau panneau du Parcours citoyen d'Ondres sera également inauguré sur le site. ■



# LES 3 FONTAINES : LES TRAVAUX DÉMARRENT



Lundi 26 mars débutait la phase opérationnelle de l'éco-quartier des 3 Fontaines. Ce projet traduit la volonté municipale de maîtriser le développement de la ville et de répondre aux besoins actuels et à venir de la commune, tout en préservant le cadre de vie naturel et en offrant un accès facilité aux services publics. Ainsi, en longeant les parcelles vous pouvez d'ores et déjà apercevoir les travaux en cours de terrassement et de viabilisation (eau potable, assainis-

sement, électricité, télécom et gaz). Ces travaux, correspondant à la première tranche, vont durer environ huit mois. Une réunion de quartier a été organisée le 29 mars dernier afin de présenter les précisions du chantier aux riverains de ce dernier. ■



À noter que pour accompagner et soutenir votre bulletin municipal, des outils d'information dédiés à l'éco-quartier des 3 Fontaines sont en cours de rédaction et conception autour de l'identité graphique du quartier, fidèle à son esprit, entre forêt et océan. Dès ce mois d'avril, vous avez rendez-vous avec « La lettre » de l'éco-quartier, votre source d'information sur les 3 Fontaines. Cette lettre vous sera expédiée deux fois par an, sur toute la durée du projet. À ses côtés, un site internet accessible dès les prochains jours à l'adresse [www.les3fontaines.fr](http://www.les3fontaines.fr) vient compléter l'information et vous offrir la possibilité de poser les questions que vous souhaitez.

## TRAVAUX : ONDRES SE « REFAIT UNE BEAUTÉ »



Si vous avez déambulé du côté de la promenade de l'océan ou en centre-ville ces dernières semaines, vous avez assurément aperçu des agents communaux affairés à différents travaux de voirie, terrassement et jardinage. En effet, du côté de la plage, promenade de l'océan, la voie a été travaillée afin de faciliter l'accès aux terrasses et débiter la préparation à la future saison estivale. Du côté du centre-ville, il était grand temps de procéder au renouvellement des anciens massifs flo-

raux qui avaient déjà plusieurs années. La commune étant engagée de longue date dans une gestion raisonnée des espaces verts puis plus récemment dans une démarche zéro phyto, le choix des plantes s'est porté vers des espèces moins voraces en eau, moins chronophages en désherbage manuel et plus économiques sur le long terme. Ce travail revalorisera la place Richard Feuillet et harmonisera son esprit floral et naturel avec celui créé sur le terre-plein de la RD 810. ■

## TOUS ACTEURS DE LA PROPRETÉ EN VILLE !

Jusqu'au 4 mai, Ondres lance une période d'information et de sensibilisation à destination des propriétaires de chiens afin de rappeler à ces derniers que l'espace public est l'espace de chacun, un espace partagé que chacun se doit de respecter. Car, depuis quelques mois déjà, les déjections canines abandonnées sur la chaussée ou dans les parcs sont en recrudescence et prennent de plus en plus de place dans des sites pourtant équipés de sacs ramasse-déjections, et ce au mépris des enfants qui s'amuse dans ces espaces et des agents municipaux qui se dispenseraient volontiers de ces fâcheuses découvertes. Imaginez ! Un chien sort deux fois par jour au même endroit faire ses besoins naturels, et ce tous les jours.

En un mois, cela fait 60 excréments en un même lieu sur un mois de 30 jours. S'il est bien nécessaire que les chiens fassent leurs besoins, il convient que leurs propriétaires en soient responsables et ramassent les déjections de leurs animaux. « *Il ne sait pas ramasser, vous oui !* ».

Pour rappel 11 emplacements au total à Ondres sont d'ores et déjà équipés de sacs ramasse excréments, les voici : derrière le Complexe sportif Larrendart, place des Troubadours, Laouqué, au bout de la route de Beyres, Lou Cases Dou Lac, plage d'Ondres (deux emplacements), au jardin public Bernard Corrihons, place publique (pied de l'immeuble), à l'angle du chemin des Bambous et du chemin de Labas, impasse Casimir.

Futures installations programmées : stade d'Ondres, city stade, chemin de Sainte-Claire, RD26/Larriou et parking de l'école maternelle. ■



## PORTFOLIO : ONDRES SOUS SON MANTEAU BLANC

Mercredi 28 février dernier, les Ondrais se sont réveillés dans un décor et un environnement inhabituel : Ondres sous la neige, avec quelques bons centimètres sur les toits et sous les pieds. De quoi

ravir les plus jeunes qui se sont empressés de bondir sur leur luge... et les moins jeunes, également d'ailleurs, qui ont profité de ce jour pour découvrir leur ville telle qu'on ne la voit pas souvent. Tours

et détours en images de l'étang du Turc jusqu'à la piste de luge improvisée du côté du jardin public, en passant par la piste de ski de fond de l'avenue de la plage ! ■



## ONDRES ET LE SEIGNANX, UN DESTIN COMMUN

La loi NOTRe, votée en 2015, impose tous les ans de nouvelles compétences aux communautés de communes comme le Seignanx. Cette loi participe à l'évolution de la politique locale que nous vivons depuis une trentaine d'années. Qu'on le veuille ou non, l'intercommunalité est l'avenir des communes. Compte tenu de sa taille importante (27 000 hbts, 51 % des communautés françaises sont plus petites), le Seignanx ne sera pas rattaché à une autre communauté dans les prochaines années. En revanche, il continuera d'intégrer de nouvelles missions... C'est le sens de l'Histoire.

Concrètement et depuis de nombreuses années, le Seignanx exerce déjà plusieurs compétences qui lui ont été confiées par les communes et/ou imposées par la loi. Il s'agit souvent de missions qui impactent directement le quotidien des habitants : le financement de logements sociaux, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, l'animation culturelle,

la création de zones d'activités économiques, la création et l'entretien de certaines voiries, la gestion des déchets... Nos 8 communes partagent aussi d'autres compétences moins en lien avec le public, mais tout aussi importantes : l'élaboration des documents d'urbanisme et l'instruction des permis de construire, la stratégie foncière (acquisition de terrains pour préparer l'avenir de nos communes).

Désormais, le Seignanx exerce de nouvelles compétences dont la gestion de l'eau (ce qui permet aux abonnés de payer moins cher et de n'avoir plus qu'une seule facture) ainsi que l'aménagement de zones touristiques. Cette dernière concerne fortement la commune Ondres qui est la seule commune touristique du Seignanx.

Dans tous les cas, ces transferts évitent des dépenses aux communes et concrétisent le principe : « *Faire ensemble ce que l'on ne peut faire seul* ». Cette mutualisation limite aussi le recours à l'impôt

local pour les habitants.

Refuser cette évidence, faire croire qu'il est possible de lutter contre l'histoire est démagogique. Pire, c'est empêcher les Ondrais et tous les habitants du Seignanx de bénéficier de nouveaux services et équipements publics tant espérés : transport collectif, pistes cyclables ou piscine...

L'intercommunalité est l'avenir de nos communes, le Seignanx est l'avenir d'Ondres, nos destins sont forcément liés. Il faut saisir collectivement cette opportunité, sans considérations politiciennes, il en va du maintien de la qualité de vie qui fait la richesse de notre territoire. ■

*E. Guilloteau, MH. Dibon, D. Mays, M. O'Byrne, E. Besse, MT. Espeso, B. Coumes, F. Romero, JM. Mabillet, I. Chaise, A. Artigas, A. Caliot, M. Mabillet, I. Leboeuf, P. Bacqué, S. Mari, A. Desperges, H. Cluzel, H. Hureaux, V. Vidondo.*

## EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

### GRUPE « GAUCHE ALTERNATIVE »

Pas de suspens ! La majorité municipale a adopté le budget 2018 d'ONDRES. Notre groupe a voté contre au regard de choix contestables et d'un endettement inquiétant.

En fonctionnement, crainte sur l'incapacité de la majorité à proposer une politique offensive. Nous avons souligné les 60 % du budget utilisés à la rémunération du personnel municipal. Le propos n'étant pas de dire que l'on dépense trop sur ce chapitre, mais qu'il faut trouver des recettes nouvelles pour faire face à cette

dépense.

Surtout quand on entend le Maire déclarer qu'il n'y a pas assez de personnel pour les besoins de notre collectivité.

En investissement, le budget peut affoler ou faire rêver (7 millions d'€) ! Mais si l'on réduit de cette somme ce qui n'a pas été réalisé en 2017 et les lignes purement comptable, le budget est réduit à une peau de chagrin.

Pour remplir les caisses, la majorité a trouvé la solution ! Brader notre patri-

moine. En vendant à la communauté de communes du Seignanx 11 hectares de forêt à 7,20 € le m<sup>2</sup>. La même zone ayant été estimée par les domaines en 2012 à 22€ le m<sup>2</sup>.

La dette grimpe comme un thermomètre un jour de canicule, elle s'établissait à 7 613 788 € en 2017 et cette année un nouvel emprunt est prévu pour équilibrer les comptes ! ■

*Caroline Gueraud-Camy, Gilles Baudonne.*

### GRUPE « ONDRES AUTREMENT »

Afin de faire rentrer 250 000 € dans les caisses de la commune, le bâtiment de l'ancienne poste sera vendu à la communauté des communes, pour un nouvel office de tourisme : plus grand, plus adapté.

Finalement ce ne sera pas « *la maison pour tous* », la commune perd ce lieu historique de notre vie locale, pour les touristes.

Pour mémoire, la maison du garde barrière achetée par la communauté des

communes est toujours en attente de réfection. Espérons que pour les travaux de la poste, cela soit plus rapide.

Faisant suite à la vente de divers terrains communaux, la prochaine braderie, sera à la zone touristique aux alentours de 10 hectares pour 800 000 € soit 8 € le m<sup>2</sup>, à la communauté des communes. Rappelons que le prix du mètre<sup>2</sup> avait été fixé à plus de 30 € pour tous acheteurs.

On ne peut que regretter la dilapidation de notre patrimoine communal.

Que va-t-il rester du capital Ondrais ? Comment feront les générations à venir quand tout sera vendu ? Enfin, ce qui reste.

Que restera-t-il comme lieu pour pallier aux besoins de notre commune, associatifs ou communaux, sans passer par la case expropriation, comme cela c'est passé pour la ZAC des 3 fontaines ? ■

*F. Lesca, J-C. Bisone, V. Branger, R. Laharie, C. Bonzom.*

*Les textes des groupes politiques sont reproduits tels qu'ils parviennent à la rédaction.*

## FESTIMAI DÉBUTE LE 4 MAI PROCHAIN !

@BENOIT CAMBILLARD



Grand rendez-vous de l'année culturelle dans le Seignanx, FestiMai redémarre bientôt (et nous rappelle à quel point les années passent vite !). Ainsi, du 4 au 26 mai prochains, vous avez rendez-

vous avec neuf spectacles au total dans toutes les huit communes du Seignanx : Ondres, Tarnos, Saint-Martin et Saint-André de Seignanx, Biarrotte, Saint-Barthélémy, Biaudos et Saint-Laurent de Gosse. FestiMai, c'est 20 ans de partages et de convivialité autour d'une culture accessible à tous, dans une programmation originale et itinérante. C'est ainsi que vous attendent pour cette nouvelle édition des spectacles de comédie, musique, humour, danse, arts clownesques, théâtre, etc. Il y en a pour tous les goûts ! Parmi les artistes à l'affiche : Sophia Aram et son one woman show « *Le fond de l'air effraie* », le groupe Le Trottoir d'en face (à la salle Capranie le 19 mai à 21h) et sa musique mêlant rock, rumba et reggae dans une énergie détonante ! À FestiMai, vous avez également rendez-vous avec les clowns de « *Voyage voyage !* » (le 25 mai à Tarnos) et de « *Rien à dire* » (le 26 mai à Saint-Laurent de Gosse), spectacles où se mêlent clowneries, imaginaires et poésie. Tout un beau programme

en perspective ! Les tarifs sont pensés pour être accessibles au plus grand nombre et oscillent entre 8€ adultes / 5€ enfants et 13€ adultes / 8€ enfants. Les billets pour les spectacles sont d'ores et déjà en vente : à la Communauté de communes du Seignanx, sur [www.seignanx-tourisme.com](http://www.seignanx-tourisme.com), et sur les réseaux (Francebillet, Carrefour, Fnac, etc.). Bons FestiMai à tous !

À noter que le programme de FestiMai est disponible en téléchargement sur le site : [www.cc-seignanx.fr](http://www.cc-seignanx.fr). ■



© N.FLEURE (SONY)

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LANCE L'OPÉRATION « ISOLATION DES COMBLES PERDUS À PARTIR DE 1€ »



La Communauté de communes du Seignanx, Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) est engagée

dans un programme de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE), dispositif national créé pour accélérer les économies d'énergie grâce à la réalisation de travaux de rénovation énergétique. L'opération « *Isolation des combles perdus à partir de 1 €* » est spécifiquement dédiée aux particuliers, propriétaires et locataires, habitants du Seignanx.

- Forfait 1 € pour les plus modestes (grille Agence Nationale de l'Habitat)
- À partir de 4 € par m<sup>2</sup> pour tous les autres (travaux subventionnés à hauteur de 80% par la Communauté de communes du Seignanx (plafond de subvention 16 €/m<sup>2</sup>).

Cette opération, qui a un impact direct sur les économies d'énergie réalisables par les familles (réduction d'un tiers de la facture de chauffage) est opérationnelle dès maintenant pour un temps très limité. Les travaux d'isolation devront être réalisés et payés. Les factures sont à adresser à la Communauté de communes pour être subventionnées, ce au plus tard le 15

octobre prochain.

Pour bénéficier de cette opération, c'est simple : il suffit de vous inscrire sans tarder sur <https://www.pacte-energie-solidarite.fr/seignanx>. Renseignements complémentaires au 0 800 000 038 (service et appel gratuit). ■

Les Certificats d'Économies d'Énergie découlent d'objectifs fixés par l'État aux fournisseurs d'énergie et de carburants qui doivent ainsi participer activement à la réalisation d'économies d'énergie par les consommateurs (collectivités, particuliers, entreprises). Ils peuvent acheter des CEE qui permettent de financer des travaux. Grâce à la convention TEPCV, le Seignanx bénéficie d'un taux bonifié à 77% des travaux éligibles jusqu'à fin décembre 2018.



# DOSSIER : LE BUDGET COMMUNAL 2018

## ÉDITORIAL

### Un budget maîtrisé, où éducation et jeunesse restent les priorités



Pour ce budget communal 2018, un mot clé : la maîtrise. Maîtrise, d'abord, des taxes locales, principales ressources de la ville, afin que le taux d'impôts

locaux des ménages ondras –qui n'a pas changé depuis 2009- n'augmente pas cette année non plus. Maîtrise, aussi, pour être prévoyant face aux répercussions de la suppression progressive de la taxe d'habitation. Même si aucune baisse des dotations de l'État n'est prévue en 2018, il semble important que les collectivités prennent en compte cette nouveauté de l'année en matière de taxe d'habitation. Sur ce dossier, l'État s'est voulu rassurant en s'engageant à compenser « *le manque à gagner* » auprès des communes, mais aucune précision sur les modalités de cette compensation dans l'année n'a pour l'heure été précisée. Or, il s'agit ici

d'un enjeu d'importance pour la commune au vu des créations de logements à venir. Nous sommes ainsi attentifs et vigilants à cette question dès à présent et pour les prochaines années.

En 2018, le budget de fonctionnement s'inscrit dans une continuité. Un budget maîtrisé, où éducation et jeunesse restent –comme les années passées- les priorités.

Côté investissements, après avoir financé le Centre Technique Municipal, quatre classes à l'école élémentaire, de très gros travaux de détournement des eaux pluviales rue Jean Labastie, la création d'un espace de loisir intergénérationnel (pour ne citer que les plus importants), les principaux investissements de 2018 seront :

- La création d'une ludo-bibliothèque municipale sur le plateau jouxtant l'école maternelle.
- La réalisation d'importants travaux d'optimisation énergétique pour les bâtiments municipaux afin d'en améliorer le fonctionnement.

Suivront : l'enfouissement des réseaux et

réfections des trottoirs sur l'avenue du 8 mai 1945, les travaux sur le trottoir de la RD 810 côté ouest avec la création d'une voie partagée, divers travaux de voiries (chemin de Catoy, éclairages publics et berlinoise rue du Docteur Lesca), divers équipements techniques (dont un véhicule électrique pour les espaces verts). Le grand projet de 2018 est donc la nouvelle ludo-bibliothèque qui s'inscrit dans le cadre du programme de ce mandat réfléchi et élaboré au regard des réalités de notre commune. Ce nouveau lieu intergénérationnel d'apprentissage et de jeu viendra ainsi valoriser un patrimoine existant... Et l'on sait l'importance de tels espaces pour semer le savoir, cultiver l'ouverture d'esprit et récolter de l'épanouissement. Comme le dit un proverbe chinois : « *L'État est bien administré quand l'escalier de l'école est usé et que l'herbe croît sur celui du tribunal* ». ■

Jean-Michel Mabillet  
Adjoint aux finances et  
au développement économique



**Montant du budget de fonctionnement : 6 390 000 €**

**Montant du budget d'investissement : 7 172 000 €**

**Le budget 2018 est prévu sans augmentation des taxes locales d'habitation et foncière**

## DEUX PRIORITÉS : LA STRUCTURATION DE NOTRE PATRIMOINE ET L'AVENIR DE NOS JEUNES

Quand on analyse le budget municipal par le prisme d'un billet de 100 €, les priorités de la majorité municipale apparaissent clairement. Les deux premiers postes avec 1/3 chacun de notre budget se détachent distinctement. Avec 34 € le premier poste de dépense est sans surprise l'éducation, animation, petite enfance, jeunesse et sport ; priorité des priorités marquée notamment par la décision de rester dans une organisation du temps scolaire à 4 jours et demi, même s'il aurait été plus économique budgétairement d'abandonner ce rythme. Côté sport, l'espace intergénérationnel de loisirs créé en 2017 comprenant le city stade, le skate parc et le boulodrome en cours d'achèvement, fidélise déjà son public.

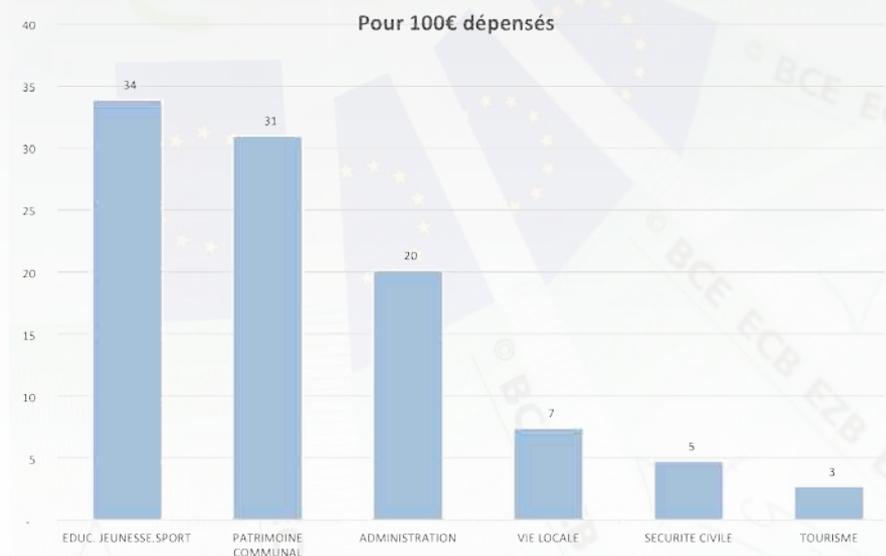
Le deuxième poste est le patrimoine communal avec 31 €. Il s'agit essentiellement de la nouvelle ludo-bibliothèque municipale. Dès 2019, le temps de parachever les travaux, la structure s'étendra sur 350m<sup>2</sup> et proposera de nouveaux services. Divers travaux de voirie viennent compléter ce poste budgétaire (détails en page 16).

L'administration générale, qui est la garante du bon fonctionnement de l'ensemble des services communaux, clôture le podium à hauteur de presque 20 € pour 100 €. La culture / vie locale arrive

en 4<sup>ème</sup> position représentant 7 € pour 100 € dépensés, comprenant notamment les dotations faites aux associations qui contribuent, au quotidien, à l'enrichissement de la vie locale.

Les postes de sécurité civile et de la police municipale représentent, quant à eux, 5 € pour 100 € ; et les derniers 4 € pour 100 € du budget concernent le tourisme et la plage. ■

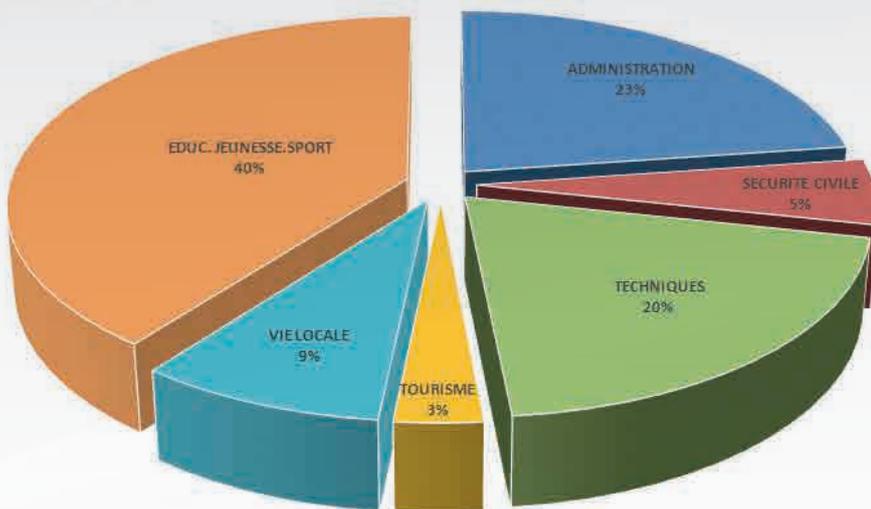
**Pour 100 € dépensés,  
34 € pour l'éducation, animation, jeunesse et sports ;  
31 € pour notre patrimoine communal**





## L'ÉDUCATION, ANIMATION, JEUNESSE ET SPORT AU CŒUR DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

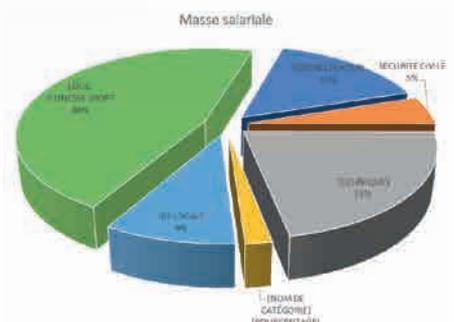
Dépenses de Fonctionnement



Sans surprise, cette année encore, c'est l'éducation, animation, jeunesse et sport –axe fort des volontés politiques municipales- qui occupe le haut des dépenses de fonctionnement de la Mairie d'Ondres. Le budget de fonctionnement 2018 conserve une répartition très proche de celui de 2017. Ce poste représente 40% au total des dépenses de fonctionnement, et comprend le transport, les fournitures scolaires, diverses prestations tout au long de l'année et le personnel, bien entendu.

D'ailleurs, ce secteur représente 46% de la masse salariale communale, pourcentage comprenant les animateurs du service jeunesse et sport, les animateurs des TAP, les ATSEM, le personnel d'entretien ou encore le personnel du service scolaire et restauration. Avec 23% de part du budget de fonctionnement, l'administration générale –garante du bon fonctionnement de tous les services municipaux- est toujours en seconde position dans les frais de fonctionnement. Elle comprend la direction générale, l'accueil

au public, le secrétariat, l'état civil, le ccas, les ressources humaines, la comptabilité ou encore la communication. Elle représente 16% de la masse salariale. Vient ensuite en 3<sup>ème</sup> position, comme l'an passé, les Services techniques avec 20% des dépenses. Ils ont en charge la voirie, les espaces verts, l'entretien des bâtiments et du patrimoine communal. Ces services (22% de la masse salariale) œuvrent au bien-vivre à Ondres. La culture/vie locale occupe la 4<sup>ème</sup> place avec 9% du fonctionnement et le même pourcentage de masse salariale. Il encadre le quotidien du tissu associatif et coordonne l'animation de la commune. La sécurité civile et la Police représentent 5% de ce bloc budgétaire (et autant de masse salariale), clôturé par le tourisme et la surveillance des plages pour 3% de ce budget (2% en salaires). ■





## INVESTIR POUR AUJOURD'HUI, ET DEMAIN

**Le poste d'investissements le plus important en 2018 est assurément le patrimoine communal, avec 594 000 €.** Il comprend la création d'une ludo-bibliothèque aux abords de l'école maternelle qui doublera la superficie de l'actuelle et apportera du confort aux utilisateurs. Elle comprendra un espace dédié aux plus jeunes avec des jeux, un espace périodiques, une salle d'exposition et bien sûr un espace lecture avec des collections en relation avec la médiathèque des Landes. Ce poste d'investissements a également trait à l'important travail qui sera mené sur les Économies d'Énergie des bâtiments communaux grâce à la Communauté des communes et son label de territoire à énergie positive qui permet de bénéficier de subventions à

l'échelle du Seignanx. Cela va nous permettre de parfaire l'isolation, les moyens de chauffage et de favoriser des économies futures de fonctionnement sur nos bâtiments communaux. Enfin, un tapis nord sera acheté et déroulé pour faciliter l'accès à l'approche de chaque saison estivale. **Le second poste d'investissement est la voirie avec 250 000 €.** Cette somme permettra, cette année, la réfection du revêtement chemin de Catoy, l'enfouissement des réseaux et la réfection des trottoirs sur la RD26 et la RD810, avec la création d'une voie partagée de l'auberge Le Cassiet au carrefour de Bertrix. Divers éclairages publics seront également réhabilités, une berlinoise installée rue du Docteur Lesca, ainsi que

plusieurs éléments de défense incendie et de mobilier urbain. **L'administration générale représente 67 000 €** pour permettre des acquisitions foncières. Ce montant comprend aussi une étude de faisabilité de l'extension de l'école élémentaire /mairie. **L'environnement et les espaces verts sont le 4<sup>ème</sup> poste d'investissement avec 31 100 €** qui permettent l'achat d'un véhicule utilitaire électrique pour le Service espaces verts, une étude d'aménagement des abords de l'étang du Turc et divers équipements techniques. Enfin, **l'éducation animation jeunesse et sport représente 22 900 €** intégrant divers équipements mobiliers et informatiques, ainsi que de l'électroménager pour structures communales (Maison de la petite enfance...). ■





## FOCUS

# ÉVOLUTION DU PATRIMOINE COMMUNAL DEPUIS LE DÉBUT DU MANDAT

Depuis le début du mandat, la commune a réalisé plusieurs transactions dans le but de valoriser son patrimoine. 5,1 hectares ont été cédés pour une valeur de 3.147.300 € et sur la même période 9,4 hectares ont été acquis pour une valeur de 1.775.947 €.

Nous pouvons constater un accroissement du domaine public de la commune de 4,3 hectares avec un bilan financier positif de 1.371.353 €.

Afin d'illustrer une partie de ces évolutions du patrimoine communal :

- Le terrain jouxtant l'école élémentaire a été acheté (1,2 millions) pour y permettre son agrandissement sur 6000 m<sup>2</sup>.

- Les anciens ateliers municipaux ont été déplacés pour que soit construit le nouveau Centre Technique Municipal sur des terrains acquis durant le précédent mandat, structure grandement nécessaire à l'activité actuelle et à venir des services techniques communaux.

Au-delà des acquisitions purement municipales, nous pouvons ajouter les acquisitions de la Communauté des communes sur notre commune : d'une part la propriété « *Badie* » d'une surface d'environ 13 Ha pour le maintien de l'activité agricole sur le territoire, d'autre part la maison du garde barrière à la SNCF pour la création de deux appartements en vue de l'accueil d'urgence de per-

sonnes en difficultés. Depuis le début du mandat, l'évolution de la surface foncière cumulée du domaine public à

Ondres est d'environ 17 Ha (170 000 m<sup>2</sup>) avec un bilan financier positif d'1 million d'euros. ■

### Cessions à ce jour

Année	Désignation	Valeurs	Superficie
2018	Petit Lotissement maison individuelles sur terrain Segrat	340 000 €	1840 M <sup>2</sup>
2017	Déplacement des Ateliers municipaux, agrandissement et mise en conformité sur des terrains précédemment acquis	1 600 000 €	6591 M <sup>2</sup>
2017	Passage 2 X 3 Voies de l'autoroute Terrain du Claus	7 300 €	2935 M <sup>2</sup>
2015	Création d'un Parc Résidentiel de Loisir à las nazas	1 200 000 €	40000 M <sup>2</sup>
		3 147 300 €	51366 M <sup>2</sup>

### Acquisitions à ce jour

Année	Désignation	Valeurs	Superficie
2015	Terrains jouxtant l'école élémentaire pour son agrandissement et la création d'un DOJO et d'une halle sportive	1 200 000 €	6371 M <sup>2</sup>
2015	Passage du barreau "CAZAUX" Terrain Leroux	33 360 €	1112 M <sup>2</sup>
2015	Réserve foncière et l'accueil des jardins partagés sur terrain Claverie (hors eco-quartier)	408 000 €	3948 M <sup>2</sup>
2014	Parcelle en front de mer "Rigaud"	31 332 €	795 M <sup>2</sup>
2014	Parcelle SETIM pour la création d'un parking rétro-littoral Plan Plage + foncier protection de la dune	95 255 €	59373 M <sup>2</sup>
2014	Accueil de l'aire de camping car sur parcelle CCAS	8 000 €	22814 M <sup>2</sup>
		1 775 947 €	94413 M <sup>2</sup>

## FOCUS

## LES ÉVOLUTIONS DU PATRIMOINE COMMUNAL



### En 2018

Conformément aux directives de la loi « NOTRe » la compétence du développement touristique est transférée à la Communauté des communes. Pour permettre le développement de la zone Las Nazas, nous céderons le foncier à la Communauté des Communes (environ 10 Ha). L'intercommunalité réalisera la voie d'accès et commercialisera les terrains à des établissements à vocation touristique. Ainsi, la stratégie touristique ne change pas, mais elle sera désormais mise en œuvre par le département tourisme de la Communauté de communes du Seignanx, en continuant de profiter à Ondres.

La commune cédera cette année à la

Communauté des communes l'ancienne poste dessinée par Benjamin Gomez, l'architecte très implanté dans la région au début du siècle dernier. L'opération permettra de conserver dans le patrimoine public cette bâtisse connue de tous et de lui redonner une deuxième vie. En effet, la Communauté envisage d'y reloger l'Office de tourisme qui est à l'étroit dans son bâtiment actuel.

### Dans un futur proche

L'ancien immeuble du Syndicat Agricole face à la mairie (local du CSO) est actuellement en très mauvais état. Il ne pourra être conservé et sera cédé pour la création d'une Maison de santé. Lorsque la nouvelle bibliothèque sera terminée nous

délocaliserons le DOJO dans le périmètre de l'ancienne bibliothèque, à proximité directe de l'école élémentaire. La localisation de ce nouvel équipement, couplé à un hall des sports, facilitera son usage par les publics scolaires. ■



## À LA MONTAGNE, À TOUT ÂGE !

C'est une quasi évidence, quel que soit son âge, une grande majorité d'entre nous aime la montagne... et le manteau blanc qui l'accompagne l'hiver : LA neige ! Ainsi, durant cet hiver 2017-2018 désormais achevé (bien que la météo de

ces dernières semaines puisse encore nous en faire douter !) les services jeunesse et sports n'ont pas ménagé leurs efforts pour offrir à chacun d'entre vous la possibilité d'aller à la neige, à des tarifs très accessibles. Des adolescents à nos

aînés, chacun gardera de ces sorties à Iraty, Gourette ou encore La Pierre Saint-Martin de jolis souvenirs de raquettes, de ski ou d'igloo construit de ses mains... mais aussi de rencontre et partage. Images. ■



## CARNAVAL 2018 : COWBOYS ET INDIENS LIGUÉS CONTRE SAN PANSAR

Samedi 17 mars dernier, le carnaval battait son plein à Ondres, au sein de la salle Dous Maynadyes et de son parc. Le thème de cette année ? Les cowboys et les indiens. Un grand classique, certes, mais qui a permis aux petits comme également aux grands de pouvoir se déguiser. N'en déplaise à l'Histoire (et tant mieux !), il aura suffi d'une après-midi de carnaval et de quelques spec-

tacles (danse, chant) et ateliers pour que cowboys et indiens, santiags et ponchos, plumes et chapeaux western, se réconcilient et se liguent contre San Pansar qui a été jugé sans ménagement. Le vent, bien frais et fort ce jour-là, a aussi contribué à la tâche et fait se consumer San Pansar en à peine quelques secondes. Une jolie fête toute en couleurs. À l'année prochaine ! ■



## LES FORMATIONS BABY-SITTING DU PIJ : L'ESSENTIEL POUR BIEN S'OCCUPER DES ENFANTS



Les 16, 17 et 21 mars derniers, le PIJ organisait la seconde édition de sa formation baby-sitting à l'attention des jeunes ondresais. Cette fois, ce sont deux adolescents de la commune, Eva 17 ans et Louis 16 ans qui ont suivi ces ensei-

gnements. Ces formations rentrent dans la mission d'accompagnement du PIJ auprès de la jeunesse et sont organisées grâce au soutien des agents de différentes structures municipales (Maison de la petite enfance, Bibliothèque, Service municipal des sports...). Elles ont pour ambition de permettre aux jeunes de travailler en étant formés, et font écho au fichier de mise en relations baby-sitters/parents en demande tenu par la Maison des jeunes-PIJ d'Ondres. Eva et Louis

ont pu avoir un rappel des règles de base du métier (sécurité, responsabilité, hygiène, respect, affection). Ils ont ensuite appris à raconter des histoires, ont passé le PSC1 (premiers secours), ont été sensibilisés aux risques domestiques, et ont appris des notions essentielles de puériculture et liées à l'univers de l'enfance. Enfin, des informations sur les modalités de rémunération leur ont été apportées. D'autres sessions de formation au baby-sitting suivront. ■

## PIJ : INFORMER LES JEUNES SUR LES CONDUITES ADDICTIVES

Ondres dispose depuis début 2017 d'un PIJ (Point Information Jeunesse) labellisé. Ce lieu, installé au sein de la Maison des jeunes de la commune, constitue un espace de rencontre, d'information et d'accompagnement dans de nombreux domaines de la vie d'un adolescent ou jeune adulte (plaquette disponible sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr) et en Mairie) : travail, formation, santé, etc.. Suivant sa mission d'information et de sensibilisation, le PIJ propose aux jeunes une large palette de dépliant permettant de s'informer sur tous les thèmes, en toute discrétion. C'est ainsi que la structure vient de se doter de supports d'informations en lien avec les conduites addictives (alcool, drogue...) que jeunes ou parents peuvent consulter et prendre pour s'informer. En prime, leur consultation au sein du PIJ est accompagnée par un animateur. À noter qu'outre la thématique des conduites addictives, le PIJ assure de la prévention sida auprès d'une génération qui semble moins sensibilisée que la précédente au fait de se protéger. Plus d'informations sur la documentation directement au PIJ ou au 05.59.45.34.97. ■

## AU RENDEZ-VOUS DU CAFÉ DES PARENTS...

Le samedi 24 mars dernier, la Maison de la petite enfance accueillait la toute première édition du Café des parents. Un moment de rencontre et de partage autour de questions de parentalité, mis en place par les équipes de la Maison de la petite enfance. Ainsi, de 10h à midi, ce sont une dizaine de parents qui sont venus participer à cet échange. Ils étaient entourés des membres de

l'équipe, d'une institutrice, d'une animatrice ainsi que de l'invitée de ce premier opus : la psychologue clinicienne Martine Touya. Cette dernière a encadré les échanges autour de la question de l'accompagnement des émotions de l'enfant. Une matinée conviviale où les échanges ont été nombreux. Un Café des parents devraient dorénavant être organisé chaque trimestre. ■



## LES PETITS PHILOSOPHES : FILLE / GARÇON, ÇA CHANGE QUOI ?

Nos petits philosophes (ndlr. les enfants participant aux ateliers de philosophie proposés par Julie dans le cadre des temps d'activités périscolaires) n'arrêtent pas d'exercer leur liberté de penser et de partager leurs opinions à chaque séance ! Ces dernières semaines, en lien avec la Journée internationale du droit des femmes et la tenue de Regards de femmes le 10 mars dernier à Ondres, nos petites têtes (déjà très bien faites !) ont échangé sur la thématique des différences entre le fait d'être une femme ou un homme. Vaste propos. Pour aborder ce thème, qui n'est évidemment pas dénué de tabous ayant notamment trait à la sexualité, les enfants ont d'abord pu poser toutes leurs questions à une sage-femme de la commune... puisque, assurément, une des grandes différences est de pouvoir donner la vie. Lors de cette rencontre, l'inspiration (associée à l'imagination) n'a pas manqué : pourquoi dit-on sage



femme et pas sage homme ? Est-ce qu'un bébé peut rester coincé dans le ventre ? Les papas sont-ils obligés de couper le cordon ? Autant de questions auxquelles les enfants ont obtenu leurs réponses, démystifiant certaines croyances et permettant de mettre des mots sur la vie. Pour aller plus loin dans la question du genre, ils ont été invités, en autonomie, à débattre autour de la question : « *Fille ou garçon, ça change quoi ?* ». « *Ca change tout !* » s'est alors exclamé un participant, qui n'a pas été

contredit par les jeunes demoiselles présentes. Un point de concordance donc, et d'ailleurs l'unique de leur débat, sur le fait qu'être fille ou garçon n'a strictement rien à voir. Pour le détail, ça se complique ! « *Les garçons sont plus forts* » s'expriment ces derniers, mais « *ça n'est pas toujours vrai* » mesurent les filles. « *Les garçons sont plus sales que les filles* » s'expriment ces dernières, remarque réfutée par les garçons. Et les désaccords ont continué : « *les garçons ont un plus petit cerveau* », « *les filles sont moins musclées* », etc. Ces échanges ont ainsi laissé entrevoir le prochain thème : les stéréotypes... Si au sortir de ce débat chacun est peut-être resté sur son opinion, tous ont néanmoins pu expérimenter par eux-mêmes que beaucoup de « *différences* » étaient à nuancer et que peu étaient des vérités absolues. Au final, y-a-t-il donc tant de différences ? ■

## LES JEUNES AUX JEUX D'AQUITAINE CADETS

Comme en 2017, le Service municipal des sports – emmené par Christophe Casbas – propose cette année aux jeunes d'Ondres de participer aux Jeux d'Aquitaine. Une compétition qui a pour but de favoriser un développement des activités physiques pour le plus grand nombre en se rapprochant des besoins et des attentes des participants. Ainsi, le groupe composé de jeunes âgés de 9 à 12 ans s'apprête à partir, à l'heure où nous mettons sous presse, aux Jeux

d'Aquitaine cadets qui se tiennent à Villenave d'Ornon mardi 17 avril. Pour s'y préparer, ils ont eu quelques sessions organisées par la commune afin d'être fin prêts sur des disciplines telles que la course à pied, le football, la trottinette, la sarbacane, la course en relais, le ski sur herbe, la natation ou encore le tir à la corde. L'an dernier, l'équipe ondraise avait fini 14<sup>ème</sup> ex-æquo sur 25 équipes participantes. Souhaitons-leur, a minima, ce même joli score ! ■



## PARCOURS DU CŒUR #2 : SPORTIF, ET CITOYEN !

Après une première édition en forme de réussite l'an dernier, malgré une météo très maussade ce jour-là... Les Parcours du cœur reviennent à Ondres pour la seconde année consécutive ! Initiés à l'échelle nationale par la Fédération française de cardiologie afin de promouvoir la pratique du sport et l'information sur les maladies cardiaques, ces journées sont un temps d'échange de sport pour les grands comme les petits. À Ondres, cette année, la manifestation se tiendra le samedi 28 avril prochain, en parallèle de l'inauguration de l'espace intergéné-

rationnel de loisirs et aura pour thème la citoyenneté. Ainsi, plusieurs parcours –suivant notamment le Parcours citoyen inauguré en décembre 2016- permettront à chacun de marcher afin de muscler son cœur. Au programme : marche le temps d'un parcours d'orientation urbain, sensibilisation aux premiers secours, initiation au skate-board. Rendez-vous est ainsi donné aux Parcours du cœur le samedi 28 avril prochain, dès 13h30 et toute l'après-midi, à Dous Maynadyes. Le public scolaire (CE2 au CM2) sera aussi intégré à l'événement par le biais d'ani-

mations sportives (marche, jeux sportifs et de connaissances santé sur le Parcours citoyen de la ville) et de temps d'information sur la santé et l'hygiène de vie. ■



## UNE NOUVELLE SOIRÉE SPORT FAMILLE LE 20 AVRIL !

Après une première édition le 16 février, puis une seconde dédiée aux sports de glisse et de raquettes le 30 mars dernier, le Service municipal des sports organise la troisième édition de sa Soirée Sport famille. Ainsi, le 20 avril prochain (horaire et lieu bientôt précisé en ligne et sur Facebook) vous

avez rendez-vous avec le troisième opus qui sera, cette fois, dédié aux sports d'adresse (tir à l'arc, fléchettes, pétanque...). Pour rappel, les soirées Sport famille permettent de partager un moment et de pratiquer des activités sportives. Elles sont ouvertes à tous et en entrée libre. ■

## DES ATELIERS D'APPRENTISSAGE DE LA NATATION POUR LES 7/10 ANS

Le Service municipal des sports propose aux enfants ondras âgés de 7 à 10 ans des ateliers d'apprentissage de la natation tous les mercredis, en deux sessions de 13h30 à 14h45, ainsi que de 15h à 16h15 du 25 avril au 6 juin 2018 (à l'exception du 9 mai). Condi-

tions : ne pas savoir nager, avoir entre 7 et 10 ans, habiter Ondres, participer à l'ensemble des séances et pouvoir se rendre au camping Campéole où se déroulent les séances où être inscrit au Centre de loisirs. À noter, les ateliers sont animés par Émilie (détentriche du

BEESAN, Brevet d'Éducateur Sportif des Activités de la Natation) et Christophe (ETAPS / Educateur territorial des activités physiques et sportives). L'inscription est gratuite auprès du Service municipal des sports. Les places, quant à elles, sont limitées. ■

## CHASSE AUX ŒUFS : LES GOURMANDS ONT RÉPONDU À L'APPEL DU CONSEIL DES JEUNES

Lancée à l'initiative du Conseil des jeunes, la chasse aux œufs de Pâques organisée dimanche 1<sup>er</sup> avril dernier s'est très bien déroulée, avec une météo clémente, en prime ! Gourmandes et gourmands ont répondu à l'appel et ont cherché au sein du jardin

public Bernard Corrhons où pouvaient bien être cachés les œufs ! Quelque 200 enfants étaient présents. C'est certain, le goûter de ce dimanche-là n'a pas manqué de chocolat... Un agréable moment de jeu et de rire pour petits et grands, à reconduire. ■



## LA PINHÈRA DE LA LAGUIBE

Vous le savez : la Pinhèra de la Laguibe est une femme de son temps mais également fière des us et coutumes qui l'ont forgée ! Ainsi, à la manière de ses aïeules qui travaillaient à ramasser les pignes en forêt, notre Pinhèra de la Laguibe ne s'épuise pas à travailler seule à la maison. En effet, à l'époque des Pignères déjà, les femmes étaient accompagnées de leurs maris qui s'occupaient de monter aux arbres... pourquoi donc cela devrait-il être différent au XXI<sup>ème</sup> siècle ?! Pourquoi « Monsieur » devrait tranquillement boire une bière devant le match de l'Aviron bayonnais pendant que « Madame » coupe le jambon et prépare les asperges (les clichés

ont la dent dure, n'est-ce-pas !) ? Alors, notre femme de caractère –fidèle à elle-même– surfe sur les traditions et rit fort du débat actuel sur la « charge mentale » des femmes... La « charge mentale » ? Oui, vous savez mesdames ce formatage qui pousse à réfléchir dès 10h à ce qui sera servi à table le soir et à qui donnera à manger au chat pendant vos vacances. La Pinhèra, elle, n'en a que faire... Elle rit et en cette période post Journée internationale du droit des femmes, elle en abuse aussi ! Il faut bien, se dit-elle, car en France et de par le monde, le combat pour l'égalité hommes-femmes n'est pas encore fini... ■



## LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT



À l'heure où sont écrites ces lignes, et contrairement à ce que nous avait chanté Charles d'Orléans, le temps n'a pas encore laissé son manteau de vent, de froidure et de pluie... Le mauvais temps n'empêche heureusement pas les gens d'ECLAT de s'éclater. Certes le froid a empêché de faire le plein pour l'AG de la Chandeleur, mais les différents rapports d'activités ont montré le dynamisme d'une

amicale qui vient de fêter ses 20 ans... Il faisait très froid aussi quand nos chanteurs ont reçu leurs homologues carcassonnais, les ont baladés le jeudi dans quelques peñas bayonnaises, le vendredi à Pampe-lune, à Jean Dager, à la réception de la Peña Baiona (là il faisait très chaud !), et le lendemain à Dancharria... Mais l'accueil chaleureux des cuisiniers et chanteurs d'ECLAT a levé les obstacles et fait oublier le froid ambiant... Il faisait très froid aussi ce premier mardi de mars quand ECLAT a organisé une soirée en cidrerie, à Lasarte-Oria, mais, là aussi, dès que les verres de cidre ont été levés, les chants se sont élevés et, bien évidemment, la chaleur de la convivialité a fait son effet... Par contre le froid, et même un jour, la neige, n'ont pas

refroidi l'enthousiasme des Quilhayres qui sont allés s'imposer à Anglet pour les fêtes de St-Léon, avec 3 victoires en 3 matches (contre Aci Gasconha d'Anglet, Tarnos Barthes et Boucau-La Gargale) de l'équipe d'ECLAT (Henri Lapeyre, Jacky Gagnol, Jean-Pierre Larran et Robert Sallanne). Lorsque ces lignes paraîtront, les danseurs auront animé le marché comme chaque dernier dimanche du mois (25 mars), ECLAT aura fêté Pâques avec sa traditionnelle dégustation de l'omelette au jambon (dimanche 1<sup>er</sup> avril), et commencera à préparer sa soirée « CABARET de la MAÏADE » du samedi 28 avril qui précédera de peu le planter du Mai, le 1<sup>er</sup> Mai. Retrouvez ECLAT sur le blog [eclat.hautetfort.com](http://eclat.hautetfort.com). ■  
M.DARRIET

## AUTO RÉTRO DU SEIGNANX ORGANISE SA 2<sup>ÈME</sup> RANDONNÉE

Le 29 avril 2018, l'association Auto rétro du Seignanx organise pour la 2<sup>ème</sup> fois la « Randonnée du Seignanx ». Cette manifestation, inscrite à l'agenda de la Fédération Française des Véhicules d'Epoque (FFVE), a

pour ambition de célébrer la Journée Nationale des Véhicules d'Epoque (JNVE). Pour ce faire, une vingtaine de véhicules de collection de plus de 40 ans effectueront un parcours dans le Seignanx en marquant un arrêt de 20

minutes dans chaque commune (les 8 communes du Seignanx). D'ores et déjà, le programme de la matinée est consultable sur le site de l'association (<http://autoretroduseignanx.e-monsite.com>). ■

## LE THÉÂTRE DU REBOND SE BALADE SUR LES PLANCHES

Un clown, des explorateurs du futur, un assassin, une grande bourgeoise le sinistre Sire de Terrenoire, un metteur en scène, un chauffeur stylé, un mexicain (basané ?), Isabelle d'Alençon, un inspecteur de police, des comédiens paumés, de l'andouille de vire, un vieux rideau, un

petit chemisier en soie, un toit à toi... Le tout servi sur le plateau de la salle Capranie par le Théâtre du Rebond. « La Balade des planches » de Jean-Paul Alègre, c'est le spectacle que vous propose la compagnie pour la prochaine Semaine du théâtre. Rendez-vous est donné ! ■



# L'ACTUALITÉ DES SECTIONS DU FEPO



## VOLLEY

Cette année, grâce à la motivation de nombreux joueurs, nous avons pu engager deux équipes dans le championnat BLVB (<http://www.vblc.fr/blvb/>). Après une première phase qui s'est terminée début janvier, l'équipe de Ondres 1, avec ses 7 victoires, a réussi à s'installer à la deuxième place du groupe B ; ce qui lui permet donc de monter de « *division* » en accédant au groupe A, où le niveau est plus élevé. L'équipe de Ondres 2 n'a pas démérité, avec ses 4 victoires elle a atteint le milieu de tableau. Bonne chance pour la

suite du championnat.

## TENNIS DE TABLE

Les jeunes ont assuré la relève dans la section tennis de table du FEPO.

## THÉÂTRE ENFANTS

13 enfants de 7 à 12 ans ont participé au stage d'expression théâtrale qui s'est tenu les 20 et 21 février. Ils ont beaucoup apprécié cette initiation ludique composée d'exercices d'entraînement et d'improvisations, proposée par Camille de la Cie Hecho en Casa, animatrice de l'atelier ados. Un second stage, même tranche

d'âge, a eu lieu les 10 et 11 avril avec Coralie, animatrice de l'atelier « *Enfants* ».

## SEMAINE DU THÉÂTRE

Les ateliers théâtre du FEPO, animés par la Cie Hecho En Casa, proposeront 3 spectacles :

- mardi 12 à 19 h 30, le groupe des enfants, « *Le gentil petit diable* » d'après la nouvelle de Pierre Gripari, adaptation Coralie Blain.
- mercredi 13 à 19 h 30, le groupe des adolescents, « *Le livre de la jungle* », adaptation Camille Duchesne.
- vendredi 15 à 20 h 30, le groupe des adultes, « *La joyeuse et probable histoire de SUPERBARRIO, que l'on vit s'envoler un soir dans le ciel de Mexico* ».

## ART FLORAL

Michel COINTAT (Variations de l'Académie florale européenne) a écrit : « *L'art floral, c'est en réalité l'art de faire voyager les cœurs, afin d'embellir les jours.* » La section Art floral vous propose de vérifier cette phrase lors du prochain atelier de jeudi 19 Avril « *réalisation bijoux, couronnes florales* ». Une bonne idée à l'approche de la belle saison ! Contactez Céline Boutique Gaïa 05 59 55 02 23. ■

# THÉ DANSANT DU COS : REPRISE À L'AUTOMNE

Dimanche 25 mars, le COS – Comité des Œuvres Sociales des agents communaux d'Ondres- organisait son 3<sup>ème</sup> thé dansant à la salle Capranie après deux éditions respectivement tenues en novembre (dans le cadre du Mois de Capranie) et fin janvier. Ce troisième opus, comme les deux premiers, a été une réussite avec quasiment 100 participants (qui ont fait le déplacement malgré une pluie battante qui avait de quoi pousser à rester chez soi !). Au passage, merci à notre partenaire Gaïa pour les magnifiques bouquets qui ont orné les

tables. Sur scène et pour faire danser chacun : l'accordéoniste Thierry Etchegaray qui a, régalé les participants de musiques variées, entraînantes. Ainsi, après trois éditions, ce sont désormais des habitués qui reviennent et en redemandent. Sans nul doute grâce aux mélodées et à la qualité du sol de la salle Capranie pour glisser sur de nombreuses danses de salon ! Ainsi, notez que l'association ambitionne de reprendre ses thés dansants dès l'automne, après la rentrée... Le temps d'une pause estivale où le COS se consacrera davantage à des



activités et animations de plein air. À suivre sur la page officielle Facebook de l'association (@cosondres) ! ■

# L'ABÉCÉDAIRE DU CSO

Comme de coutume fin mai ou début juin, la section danse du CSO (Club Sportif Ondrais) vous proposera très prochainement son spectacle créé par Laetitia Aroztegui. Ainsi, les samedi 9 et dimanche 10 juin prochains, les nombreuses danseuses (et quelques danseurs également) de l'association vous attendent pour vous offrir un moment de danse et de partage ! Sur scène, toutes les sections sont représentées du moderne jazz au classique, en passant par la zumba, et ce des plus jeunes au groupe adultes. Après « *le cinéma* » les deux dernières années, le spectacle 2018 (proposé en deux versions, le samedi puis le dimanche) s'articulera autour de la notion d'abécédaire... mais chut !... Nous ne vous en disons pas davantage pour l'instant. Pour découvrir, il faut venir ! Rendez-vous pour deux belles soirées de danse et de joie ! L'entrée est libre. Venez nombreux. ■

## L'ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION SPORTIVE ONDRAISE (ASO)



### ASO – DISPARITION BRUTALE

Tout comme son aîné (rugbyistique) Jean Saubes récemment disparu, Jean Marc Castaings « figure » de l'ASO et jeune retraité de la SNCF vient de nous quitter brutalement, sans préavis. Bien que rarement apparu sur le devant de la scène, Jean Marc laissera dans les annales de l'ASO la trace indélébile d'un fidèle serviteur de l'ombre qui a toujours œuvré efficacement pendant sa longue carrière de joueur, éducateur et dirigeant débutée il y a plus de 40 ans, lorsque ce Saint-Martinois de souche a intégré à sa création la première équipe juniors de l'ASO issue de la scission avec le Boucau Stade. Cette subite disparition du plus Chaouche des Saint-Martinois laissera un grand vide à tous les étages du club.

### ASO – ÉCHOS SPORTIFS

L'école de rugby accueille cette année 96 enfants âgés de 5 à 14 ans encadrés par 19 éducateurs bénévoles. Les entraînements se déroulent tous les samedis matin avec une rencontre par mois et pour les plus grands, en plus des rencontres mensuelles en challenge fédérale. Les tournois de fin de saison ont déjà démarré par

Ychoux et Narrosse en avril, s'en suivront Tyrosse, Biarritz, Saint-Martin de Seignanx en mai, et le dernier à Rion des Landes le 2 juin. Nous serions heureux de recevoir les enfants, garçons et filles, qui veulent faire un essai en cette fin d'année ; le terrain est ouvert à tous. Les juniors (14 licenciés) en entente avec Saint-Martin de Seignanx réalisent une belle saison : ils finissent 4<sup>ème</sup> de leur championnat et espèrent un bon parcours en Challenge Aquitain, ce qui serait une juste récompense pour ce groupe de copains. Les seniors (70 licenciés) engagés en 1<sup>ère</sup> série de championnat Côte Basque-Landes durant cette 2<sup>ème</sup> phase n'ont pas pu se hisser dans les 4 premières places significatives de qualification. Les Réservistes quand à eux, sont toujours invaincus et visent clairement le titre du Comité.

### ASO – AVENIR DU CLUB

Lors de notre dernière Assemblée Générale en juin 2017 nous avons alerté l'ensemble des sociétaires et les élus de la commune sur le fait que la plupart des dirigeants souhaitaient arrêter au bout de leur mandat (3 ans) c'est-à-dire en mai prochain. En effet lors de l'Assemblée Générale de juin 2016 un groupe de 16 personnes (dont 5 couples) avait décidé de reprendre le flambeau laissé par l'ancienne équipe lassée par de nombreuses années d'engagement associatif. Notre mandat de 3 ans nous a permis à tous de s'investir et de comprendre comment fonctionne un club, de passer de bons moments avec l'ensemble des licenciés mais aussi de penser à l'avenir : renouvellement du matériel pédagogique pour les joueurs et équipements sportifs et aussi réaménagement

de la chapelle et la salle de cuisine. La plupart d'entre nous sommes encore en activité et la charge de travail compte tenu du petit nombre de dirigeants (16) est trop lourde pour nos familles. La disparition brutale de Jean-Marc nous a marqué profondément. Aussi, nous nous sommes réunis le 8 mars dernier pour faire un tour de table et savoir qui souhaitait continuer l'aventure. Seuls 5 d'entre nous sur 16 seraient prêts à poursuivre leur engagement avec une nouvelle équipe. Beaucoup de personnes discutent, critiquent et ont des idées autour « de la main courante » du stade... il est temps pour eux de franchir la barrière, comme nous l'avons fait il y a 3 ans, faute de quoi les quelques 200 licenciés n'auront plus de club la saison prochaine... Aussi nous organiserons notre assemblée générale un peu plus tôt que d'habitude le vendredi 18 mai à 19h au stade afin que, nous l'espérons, une nouvelle équipe arrive aux commandes et puisse prendre ses marques avant le début de la saison estivale (Casetas en juin / courses de vaches en juillet/août / début de saison rugbyistique en sept). Les finances du club sont stables à hauteur de celles laissées par nos prédécesseurs. L'avenir du club est en jeu. ■

Le comité directeur de l'ASO

**SUPER LOTO** le samedi 21 avril à 21h, salle Capranie – Ouverture des portes à 19h.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU CLUB** le vendredi 18 mai à 19h, salle de la chapelle, au stade.

## EAU POTABLE : WAVES FOR WATER POURSUIT SON ACTION



Il y a 3 ans, cinq Ondrais ont créé une antenne française de Waves for Water, dont l'objectif est de donner accès à l'eau potable à tous ceux qui en ont besoin. Dans le monde, encore 1,8 milliard de personnes utilisent des points d'eau contaminés... Pourtant, l'accès à l'eau potable n'est pas un problème sans solution. Waves for Water propose une solution simple et efficace : l'utilisation des filtres à eau qui

permettent de retirer 99,99 % des bactéries contenues dans l'eau. Facile à installer et à entretenir, chaque filtre peut fournir de l'eau à une famille de 5 personnes pendant 25 ans. Parmi les projets en cours, la distribution de 200 filtres pour le village flottant de Peak Kantiel au Cambodge devrait se réaliser fin 2018. Grâce au soutien de nombreux particuliers, de l'Agence Adour Garonne, du SIAEP, du Surf Club et de la mairie d'Ondres, la quasi-totalité du projet est financé. Les 700 habitants du village qui à ce jour sont contraints de boire l'eau contaminée du lac Tonlé Sap, avec un risque majeur pour leur santé, auront accès d'ici peu à l'eau potable. En parallèle, Waves for Water développe un programme de porteurs d'eau potable. Voyager tout en faisant une bonne action

est possible, en emportant des filtres dans sa valise ! En un an, près de 20 filtres ont été installés par 8 porteurs d'eau dans des centres de santé et écoles de plusieurs pays. Pour découvrir et soutenir Waves for Water, rendez-vous dimanche 29 avril à la salle Dous Maynades pour une journée en faveur de l'eau potable. Au programme : séance de yoga à 9h à 11h au profit de Waves for Water avec Yogaland (sur inscription auprès de Loïc Morice : [yogalandondres@gmail.com](mailto:yogalandondres@gmail.com) / 06 76 43 30 08) / démonstrations d'utilisation des filtres à eau et animations pour les enfants de 11h à 13h / repas à 13h (menu entrée-plat-dessert à 20€ / 12€ menu enfant). Inscriptions au repas sur : [wavesforwater.fr](http://wavesforwater.fr) / Renseignements au 06 50 70 22 35 / [wavesforwater.fr](http://wavesforwater.fr) ■

## LE GASCON EN PARTAGE



### LEXIC

Ador (Adou) : Adour.  
 adromit (adroumit) : endormi.  
 aïga (aygue) : eau.  
 aire (ért) : air.  
 airon (ayroun) : héron.  
 anegat (aneugat) : noyé.  
 apercéver (aperceube) : apercevoir.  
 aplicar (aplica) : appliquer.  
 aprochar (aproucha) : approcher.  
 aqueth (aqueut) : ce.  
 aujami (aoujami) : volatile.  
 ausèth (aousèth) : oiseau.  
 aut – auta (aout – aoute) : autre.  
 balhar (bailla) : donner.  
 barta (barte) : barthe.  
 bèc (bèc) : bec.  
 bèth (bèth) : beau.  
 botar (bouta) : mettre.  
 botjar (boutya) : bouger.  
 cabiron (cabiroun) : chevron.  
 cama (came) : jambe, patte.  
 còp (cop) : coup, fois.  
 còth (coth) : cou.  
 desirar (deusira) : souhaiter.  
 devath (deubat) : sous.  
 diser (dise) : dire.  
 dus – duas (dus – dues) : deux.  
 enemic (eunemic) : ennemi.  
 engència (eunyeunci) : engeance.  
 estar (eusta) : être.  
 estujar (eustuya) : cacher.  
 hami (hami) : faim.  
 haut camat (haout camat) : haut perché  
 hèi (hèy) : qui fait.  
 lama (lame) : lame.  
 lectura (leucture) : lecture.  
 lèu (lèou) : vite.  
 lhevar (lieuoua) : lever.  
 marcat (marcat) : marché.  
 marec (mareus) : marais.  
 menshidós (meunchidous) : méfiant.  
 mèste (mèste) : maître.  
 mestura (meusture) : bouillie de maïs.  
 mitat (mitat) : moitié, mi.  
 molier (mouliè) : meunier.  
 mus (mus) : museau.  
 mut – muda (mut – mude) : muet(te).  
 nos (nous) : nous.  
 òra (ore) : heure.  
 padèra (padère) : poêle.  
 paraula (paraoule) : parole.  
 parçan (parsan) : pays, région.  
 parlar (parlaire) (parlar – parlayre) : parler.  
 pata (pate) : patte.  
 pau (paou) : pieu.  
 pè (pè) : pied.  
 pèc – pèga (pèc – pègue) : fou, idiot.  
 peishòt (peuchot) : petit poisson.  
 pensar (peunsa) : penser.  
 perpaus (peurpaous) : propos.  
 plen – plenha (pley- pleuye) : plein(e)  
 préner (preune) : prendre.  
 plantar (planta) : planter.  
 plegat (pleugat) : plié.  
 poesia (poueusie) : poésie.  
 rason (rasoun) : raison.  
 remudar (reumuda) : remuer.  
 recontrar (reuncountra) : rencontrer.  
 respòner (reuspoune) : répondre.  
 sentinèla (seuntineule) : sentinelle.  
 shens (cheuns) : sans.  
 solet (souleut) : seul.  
 tau (taou) : tel.  
 taula (taoule) : table.  
 tin (tien) (tin) : tient.  
 trompar (troumpa) : tromper.  
 uei (oueuy) : aujourd'hui.  
 violet (birouleut) : demi-tour.

N. B. : en Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

**Abans-díser :** *Uèi, que'vs vau balhar ua poesia de l'Isidòr Salas, de Senta-Maria-de-Gòssa, dens las bartas d'Ador, a perpau d'un ausèth haut camat deu parçan.*

*Que vse'n desiri ua bona lectura.*

**Avant-propos :** *Aujourd'hui, je vais vous donner une poésie d'Isidore Salles, de Sainte-Marie-de-Gosse, dans les barthes de l'Adour, à propos d'un oiseau haut sur pattes du secteur. Je vous en souhaite une bonne lecture.*

### Lo airon.

*L'aire adromit, lo còth plegat,  
 E deu bèc estujant la lama,  
 Un pè lhevath, l'aut anegat,  
 Au maresc ent'i a mitat cama,  
 Òras durant, mèste airon  
 Ne botja mes qu'un cabiron !  
 Disetz-me donc a çò que pensa  
 Aquera pèga e trista engència ?*

*« Que'v trompatz, en parlant per respèct' »,  
 Respon lo molier de Gairòssa  
 Au bèth parlur (qu'èra de Gòssa).  
 Aqueth ausèth n'es pas mes pèc  
 Que tau qui d'estar fin e's flata !  
 E que'v vau díser la rason  
 Qui hei qu'aqueth pèc de airon  
 E's tin en l'aiga sus ua pata.  
 Quan lo peishòt, fòrt menshidós,  
 Apercev, devath l'aiga on sauta,  
 Duas patas, l'ua au ras de l'auta,  
 « Òh ! ce's ditz. Prenem garda a nos !  
 Duas patas ! Vista criminèla  
 De l'enemic en sentinèla ! »  
 E lèu que hei lo virolet.  
 Mes quan rencontra, tot solet...  
 Un pè plantat en l'aiga muda,  
 Tau com un pau qui ne remuda :  
 « Bah ! » ce's ditz, aprochant lo mus,  
 « Un enemic que n'auré dus ! »  
 E deu peish copant la paraula  
 D'un còp de bèc bien aplicat,  
 Padèra plenha a bon marcat,  
 Mèste airon que's botà a taula !*

*S'èram shens mestura ni pan,  
 Disetz, Mossur, quan avem hami,  
 E nse'n tirarem autan plan,  
 Vos e jo, qu'aqueth aujami ?  
 L'òmi que's balha fòrt d'aunors,  
 Qu'a fòrt d'esprit, jo n'ac contèsti.  
 Mes, de las bèstias, la mes bèstia  
 N'es pas fòrt mes bèstia que nos ! »*

Isidòr Salas

### Le héron.

*L'air endormi, le cou plié,  
 Et du bec cachant la lame,  
 Un pied levé, l'autre noyé,  
 Au marais jusqu'à mi-jambe,  
 Des heures durant, maître héron  
 Ne bouge pas plus qu'un chevron !  
 Dites-moi donc à quoi il pense  
 Cette idiote et triste engeance ?*

*« Vous vous trompez en parlant par respect  
 », Répond le meunier de Gayrosse,  
 Au beau parleur (il était de Gosse).  
 Cet oiseau n'est pas plus fou  
 Que tel qui se flatte d'être malin !  
 Et je vais vous dire la raison  
 Qui fait que cet idiot de héron  
 Se tient dans l'eau sur une patte.  
 Quand le petit poisson, très méfiant,  
 Aperçoit, sous l'eau où il saute,  
 Deux pattes, l'une près de l'autre,  
 « Oh ! se dit-il, prenons garde à nous !  
 Deux pattes ! Vue criminelle  
 De l'ennemi en sentinelle ! »  
 Et vite il fait demi-tour.  
 Mais quand il rencontre, tout seul...  
 Un pied planté dans l'eau muette,  
 Tel un pieu qui ne remue pas :  
 « Bah ! » se dit-il, approchant le museau,  
 « Un ennemi en aurait deux ! »  
 Et du poisson coupant la parole  
 D'un coup de bec bien appliqué,  
 Poêle remplie à bon marché,  
 Maître héron se met à table !*

*Si nous étions sans bouillie de maïs ni pain,  
 Dites-moi, Monsieur, quand nous avons faim,  
 Nous en tirerions-nous aussi bien,  
 Vous et moi, que ce volatile ?  
 L'homme se donne beaucoup d'honneurs,  
 Il a beaucoup d'esprit, je ne le conteste pas.  
 Mais, de tous les animaux, le plus bête  
 N'est pas beaucoup plus bête que nous ! »*

Isidore Salles

## AVRIL

**Vendredi 20**

Soirée sport famille

Capranie // Mairie

**Samedi 21**

LOTO ASO

Capranie ouverture des portes 19 h // ASO

**Samedi 28**

Parcours du cœur

Dous Maynadyes 10 h // Mairie

Inauguration city stade

City stade 10 h // Mairie

Soirée CABARET

Capranie 19 h // ECLAT

## MAI

**Vendredi 4**

ENTRE DANSES

Capranie 18h30 // Mairie

**Samedi 19**

Concert Le Trottoir d'En face /

FestiMai

Capranie 20h30 // Communauté de communes

**Samedi 26**

Fête de la nature

Étang du turc-plage 10 h/19 h // Mairie

## JUIN

**Samedi 2**

Concert Jazz

Capranie 18 h 30 // Mairie d'Ondres -

Conservatoire des Landes

**Samedi 9 Dimanche 10**

Spectacle

Capranie // CSO

**Du 12 au 15 juin**

Semaine du théâtre

Capranie // Mairie d'Ondres

**Du 18 au 23 juin**

Fête de l'enfance

Lieu à venir sur programmation // Mairie d'Ondres

**Samedi 23 juin**

Fête des écoles

Capranie Larrendart fronton 14h0 // APE

**Dimanche 24 juin**

Fête de la musique

Capranie 18 h // ECLAT

**Du 29 juin au 2 juillet**

Fêtes de la ville

Fronton

## REGARDS DE FEMMES... REGARDS POSÉS SUR LA PLACE DE LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ



Samedi 10 mars à Ondres, comme chaque année autour du 8 mars –Journée internationale du droit des femmes-, la salle Capranie accueillait « *Regards de femmes* », événement communal dédié

aux droits des femmes, en l'occasion de cette journée mondiale. Cette année, c'est par différents arts que les participants –petits et grands- ont pu poser leurs regards sur la place de la gent féminine dans la société : à travers des ateliers manuels, à travers un court-métrage « *Majorité opprimée* » qui propulse un homme dans le quotidien d'une femme, par le biais d'un débat, et de la musique avec les deux jeunes talentueuses Pauline et Juliette présentes pour un concert en fin de journée. Un joli moment de musique et de douceur ! ■

## LE 4 MAI, RENDEZ-VOUS AVEC ENTRE DANSES

Grand temps fort de l'année pour les passionnés de danse de tous âges, Entre danses revient à Ondres et se tiendra le vendredi 4 mai à partir de 18h30 à la salle Capranie ! Ce rendez-vous est organisé par la commune en partenariat avec les associations locales ayant une section danses. Au menu ? Dès 18h30, des activités autour de cet art à destination de tous les enfants. À 20h, le spectacle dansé sera ensuite présenté par les différentes associations, et la soirée continuera en



musique (et toujours en danse !) avec les mix d'un DJ. Point restauration tenu par l'APE-FCPE. ■

## UN MOIS DE JUIN BIEN ANIMÉ AVEC LA SEMAINE DU THÉÂTRE ET LA FÊTE DE L'ENFANCE !



Comme de coutume, le mois de juin sera très animé à Ondres... Une façon de préparer à l'été et à ses multiples animations, ici et ailleurs ! Tout commencera donc avec la désormais bien traditionnelle Semaine du théâtre qui se tient cette année du 12 au 15 juin à la salle Capranie. À découvrir, les spectacles des ateliers théâtre du FEPO (animés par la Cie Hecho En Casa), à savoir le mardi 12 juin à 19h30, le groupe des enfants avec « *Le gentil petit diable* » d'après la nouvelle de Pierre Gripari ; le mercredi 13 à 19h30 vous avez rendez-vous avec le groupe des adolescents et « *Le livre de la jungle* », adaptation de Camille

Duchesne. Enfin, le vendredi 15 juin, ce sera au tour du groupe des adultes avec « *La joyeuse et probable histoire de Superbarrio que l'on vit s'envoler un soir dans le ciel de Mexico* ». Le Théâtre du Rebond se produira également sur les planches de Capranie (le 14 juin) à l'occasion de la Semaine du théâtre, avec « *La Balade des planches* » de Jean-Paul Alègre. Du rire en perspective !

En juin aussi, ce sera au tour des enfants d'être à la Fête... avec la Fête de l'enfance, seconde édition. Ce rendez-vous, initié sous cette forme l'an dernier, réunit tous les acteurs de l'enfance, de l'enfance, du scolaire et du périscolaire autour d'un même événement. Du 19 au 23 juin, de multiples temps forts seront organisés : temps de spectacles, de rencontres, de débats, de jeux... et se clora par la Fête des écoles le samedi 23 juin. Comme l'année précédente, l'événement est écoresponsable. Plus d'informations très bientôt sur [www.ondres.fr](http://www.ondres.fr) et sur la page officielle Facebook de la ville. ■

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VOUS OFFRE DES SACS À TRI

Trier ses déchets permet de minimiser l'impact de ces derniers sur notre environnement. Beaucoup d'entre nous ont déjà adopté les gestes du tri mais certains, encore, résistent. Il est vrai que le tri implique une logistique, à commencer par des sacs à tri. Ainsi, afin de faciliter le tri et de permettre à chacun de moins jeter et de davantage trier, la Communauté de communes lance une opération de distribution de deux sacs de précollecte : un sac vert pour le verre (contenance de six bouteilles) et un sac jaune et bleu pour les cartonnettes, emballages plastiques, métalliques et



le papier. Ces sacs seront distribués, gratuitement, aux habitants des huit communes du Seignaux qui le désirent dès fin juin au sein de la Communauté de communes et dès la rentrée dans les mairies. ■

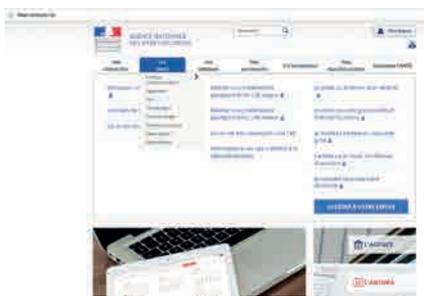
## CIMETIÈRE : DEUX NOUVEAUX COLUMBARIUMS À L'ESPACE CINÉRAIRE



Depuis février, le cimetière d'Ondres dispose de deux nouveaux columbariums dont les emplacements sont disponibles. Ils viennent ainsi compléter l'aménagement de l'espace cinéraire du cimetière qui compte également des cavurnes disponibles. Tarifs et renseignements auprès de l'accueil de la Mairie ou par téléphone (05 59 45 30 06). ■

## TÉLÉPROCÉDURES SUR LA BORNE : PENSEZ À PRENDRE RENDEZ-VOUS !

Depuis novembre 2017, la Mairie d'Ondres s'est dotée d'une borne numérique permettant à chacun de réaliser des démarches et téléprocédures auprès de structures officielles (impôts, caf, CPAM, etc.). Ainsi, nous invitons toutes personnes désireuses de bénéficier d'un accompagnement dans la réalisation de leurs démarches en ligne à prendre un rendez-vous en amont en appelant le 05 59 45 30 06. Les rendez-vous sont donnés rapidement et vous permettent de savoir quels sont les documents à prévoir le jour-même de votre rendez-vous (carte identité, certificat de domicile, etc.). La majeure partie des démarches se faisant, désormais, sur le site internet de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) via ants.gouv.fr, quel que soit le motif de votre



rendez-vous pensez à vous munir de vos codes Ameli, impôts, etc. Pour rappel, outre les téléprocédures, la borne numérique permet de consulter des documents officiels (délibérations du Conseil municipal, arrêtés municipaux, etc.) et de se renseigner sur la commune (site internet, page Facebook, chaîne YouTube...). ■



## INFO CONSO DE LA CSF : ACHAT SUR INTERNET... QUAND DEUX CLICS VALENT CONSENTEMENT

Lorsque le consommateur achète sur Internet, il matérialise son accord par deux clics successifs. À la fin de la commande, premier clic qui sert à valider la commande. Une nouvelle fenêtre apparaît et récapitule détail et montant total de la commande, le consommateur peut alors valider ou modifier. Deuxième clic, qui sert à confirmer définitivement la commande.

Sans cette confirmation, la vente est considérée comme nulle. La fonction utilisée pour valider définitivement votre commande doit comporter la mention « *commande avec obligation de paiement* » ou une formule équivalente indiquant que la passation de commande oblige à son paiement.

Attention aux cases pré-cochées :

Certains sites en ligne ajoutent par défaut d'autres produits ou services (accessoires, assurances...). Cette pratique est interdite car assimilée à une vente forcée. Après la conclusion du contrat, le vendeur doit recueillir le consentement exprès du consommateur pour tout paiement supplémentaire. S'il pré-coche des options payantes il peut être sanctionné par une amende de 3 000 euros et le consommateur pourra demander le remboursement des sommes versées au titre de ce paiement supplémentaire. Pour tout complément d'information vous pouvez nous rendre visite à la C.S.F.

CSF place Richard Feuillet à Ondres  
Ou nous téléphoner 05 59 45 25 92.





La chasse aux œufs a réuni plus de 200 enfants le dimanche de Pâques.



Vite, des œufs de Pâques !



Enthousiasme et partage lors de la dernière, et seconde, Soirée sport famille le 30 mars dernier !  
Prochain rendez-vous le 20 avril.

## L'actualité ondraise en images !



San Pansar, jugé puis brûlé à l'issue du carnaval ondrais, le 17 mars dernier !



C'est le 28 avril prochain que sera inauguré l'espace intergénérationnel de loisirs, chemin de la Montagne.  
Soyez au rendez-vous ! Informations sur le programme en page 8.